Ontario

Ministère des Collèges et Universités

Programme ontarien de remboursement des frais d'admission aux études postsecondaires pour les particuliers qui sont ou étaient confiés aux soins d'une société de façon prolongée

Formulaire de demande de remboursement pour l'année scolaire 2024-2025

Partie 1 : Renseignements personnels

Préfixe du nom	Nom de famille	Prénom	Second prénom ou initiales

Adresse (numéro municipal et nom de la rue)	Numéro d'appartement	Case postale

Ville	Province	Code postal

Numéro de téléphone (et indicatif régional)	Adresse de courriel

Partie 2 : Confirmation du statut d'enfant confié aux soins d'une société de façon prolongée

Partie A

Vous avez droit à un remboursement des frais d'admission aux études postsecondaires admissibles en vertu de ce programme si vous :

1. êtes ou avez déjà été un enfant Ontarien confié aux soins d'une société de façon prolongée (anciennement une ou un pupille de la Couronne de l'Ontario) (quel que soit votre âge, revenu ou situation en matière d'adoption) avant votre 18e anniversaire;
2. n'avez jamais reçu aucun grade, diplôme ou certificat postsecondaire décerné par une quelconque administration;
3. avez présenté une demande d'inscription à un ou plusieurs programmes d'études du **premier cycle** approuvés à temps plein conformément aux parties 3 et 4 de cette demande, qui commencent à l'automne 2022 ou plus tard;
4. avez encouru des frais d'admission à des études postsecondaires admissibles conformément à la partie 5 de la présente demande.

Je suis ou j'ai été un enfant Ontarien confié aux soins d'une société de façon prolongée, conformément à la description ci-dessus, avant mon 18e anniversaire. (Veuillez cocher la case appropriée.)

☐ Oui Si oui, vous devez fournir un des documents justificatifs suivants pour confirmer votre statut d'enfant confié aux soins d'une société de façon prolongée. Vous pouvez :

- demander à une société d'aide à l'enfance (SAE) de l'Ontario de valider votre statut d'enfant confié aux soins d'une société de façon prolongée directement sur le formulaire, dans la partie B ci-dessous;
- obtenir une lettre d'une société d'aide à l'enfance (SAE) de l'Ontario et la joindre à la présente demande. **S'il vous plaît, ne pas soumettre une ordonnance ayant pour effet de confier l'enfant aux soins d'une société de façon prolongée (auparavant nommée ordonnance de tutelle de la Couronne).**

☐ Non Désolé, vous n'êtes pas admissible à un remboursement

Partie B - Confirmation par une SAE du statut d'enfant Ontarien confié aux soins d'une société de façon prolongée

Nom de la société d'aide à l'enfance (SAE) de l'Ontario

Adresse (numéro municipal et nom de la rue)	Ville	Province	Code postal

Je soussigné, _____ , (nom du responsable de la SAE en lettres moulées)

certifie que _____(nom du demandeur en lettres moulées) est ou a été un enfant Ontarien confié aux soins d'une société de façon prolongée (anciennement une ou un pupille de la Couronne de l'Ontario) (quels que soient l'âge et la situation en matière d'adoption) avant son 18e anniversaire.

Signature (responsable de la SAE*)	Date (aaaa/mm/jj)
Titre	Numéro de téléphone (et indicatif régional)

*Employé (p. ex. travailleuse ou travailleur, superviseure ou superviseur ou directrice générale ou directeur général de la SAE) désigné par la SAE pour confirmer le statut d'enfant confié aux soins d'une société de façon prolongée.

S'il vous plaît ne pas soumettre une ordonnance ayant effet de confier l'enfant aux soins d'une société de façon prolongée (auparavant nommée ordonnance de tutelle de la Couronne) .

 © Imprimeur de la Roi pour l'Ontario, 2023

Partie 3 : Premier grade, diplôme ou certificat postsecondaire

Veuillez indiquer si la déclaration suivante s'applique à vous. **« J'ai reçu un grade, diplôme ou certificat postsecondaire d'une administration. »** (Veuillez cocher la case appropriée.)

☐ Oui Désolé, vous n'avez pas droit à un remboursement

☐ Non

Partie 4 : Programmes d'études approuvés

Vous devez aussi avoir présenté une demande d'admission à des programmes d'études à temps plein approuvés aux fins des prêts d'études par le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO)*.

* Bien que la plupart des programmes offerts par des collèges et universités recevant une aide financière de l'Ontario soient approuvés aux fins des prêts d'études, les demandeurs peuvent vérifier l'admissibilité au RAFEO d'un programme offert par ces établissements ou par d'autres établissements postsecondaires en communiquant avec l'établissement qui offre le programme ou en consultant la page Demandes en ligne du RAFEO à l'adresse www.ontario.ca/rafeo.

Veuillez indiquer si la déclaration suivante s'applique à vous. **« J'ai présenté une demande d'inscription à un programme d'études approuvé qui commence à l'automne 2022 ou plus tard. »** (Veuillez cocher la case appropriée.)

☐ Oui

☐ Non Désolé, vous n'avez pas droit à un remboursement

Partie 5 : Montants des remboursements

Le ministère des Collèges et Universités offrira aux enfants confiés aux soins d'une société de façon prolongée actuels et anciens qui ont encouru des frais d'admission à des études postsecondaires admissibles, des remboursements pour un maximum de deux catégories d'établissement (p. ex. collèges et universités de l'Ontario). Les remboursements ne peuvent pas dépasser les seuils de l'année scolaire 2024-2025, qui ont été établis pour chacune des catégories ci-dessous :

- Tous les frais d'admission facturés par le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (CDAUO) pour un maximum de cinq choix d'universités/programmes de premier cycle.
- Tous les frais d'admission facturés par le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO) pour un maximum de cinq choix de collèges/programmes.
- Maximum de 100 $ pour les frais d'admission facturés pour des programmes d'études approuvés offerts par des établissements postsecondaires privés de l'Ontario.
- Maximum de 100 $ pour les frais d'admission facturés pour des programmes d'études approuvés offerts par des établissements postsecondaires à l'extérieur de la province.

Vous pouvez demander un remboursement pour un maximum de deux catégories d'établissement en fournissant la documentation justificative requise. Veuillez cocher les cases appropriées ci-dessous :

✓	Catégorie	Documentation justificative exigée
☐	Universités de l'Ontario (Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario, CDAUO)	Vous devez joindre un reçu de votre paiement à votre nom pour votre demande d'admission à des études de l'année scolaire 2024-2025, établi par le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario. Les reçus de paiement pour les programmes universitaires à temps plein de 2024-2025 peuvent être demandés par courriel au CDAUO (payments@ouac.on.ca) ou par télécopieur, au 519-823-5232.
☐	Collèges de l'Ontario (Service d'admission des collèges de l'Ontario, SACO)	Vous devez joindre une copie du reçu de paiement à votre nom pour l'année scolaire 2024-2025, établi par le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO). Si cela est nécessaire, communiquez avec le SACO au 1-888-892-2228, ou au 519-763-4725, pour obtenir une copie de ce document.
☐	Établissements postsecondaires privés de l'Ontario	Vous devez joindre une copie du reçu établi par l'établissement postsecondaire pour les frais d'admission payés pour suivre un ou des programmes d'études approuvés à temps plein au cours de l'année scolaire 2024-2025.
☐	Établissements postsecondaires à l'extérieur de la province	Vous devez joindre une copie du reçu établi par l'établissement postsecondaire pour les frais d'admission payés pour suivre un ou des programmes d'études approuvés à temps plein au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Remarque : Pour obtenir un remboursement des frais d'admission pour l'année scolaire 2024-2025, veuillez soumettre une demande accompagnée de toute la documentation justificative, pour chaque année scolaire. Si vous souhaitez demander le remboursement de frais d'admission pour l'année scolaire 2022-2023 ou 2023-2024, veuillez remplir le Formulaire de demande de remboursement pour les années scolaires 2022-2023 ou 2023-2024.

Partie 6 : Envoi du remboursement à une société d'aide à l'enfance (SAE) de l'Ontario ou à une fondation de SAE

Partie A (à remplir par l'enfant confié aux soins d'une societé de façon prolongée actuel ou ancien)

Une société d'aide à l'enfance (SAE) ou une fondation de SAE de l'Ontario a-t-elle payé vos frais d'admission à des études postsecondaires admissibles pour l'année scolaire 2024-2025? (Veuillez cocher la case appropriée.)

☐ Oui Le remboursement sera directement envoyé à la société d'aide à l'enfance ou à la fondation de SAE

☐ Non

Partie B (à remplir par la société d'aide à l'enfance (SAE) ou la fondation de SAE de l'Ontario)

La société d'aide à l'enfance (SAE) ou la fondation de SAE a payé les frais d'admission à des études postsecondaires admissibles du demandeur pour l'année scolaire 2024-2025. (Veuillez cocher la case appropriée.)

☐ Oui Le remboursement sera directement envoyé à votre organisme. Veuillez remplir et signer la section ci-dessous.

☐ Non

Je soussigné, _____ **(nom en lettres moulées du responsable** de la SAE/fondation de SAE), atteste que nous avons payé les frais d'admission aux études postsecondaires admissibles (voir la partie 5 de la présente demande), pour l'année scolaire 2024-2025, pour le compte de

_____(nom de l'enfant confié aux soins d'une société de façon prolongée actuel ou ancien en lettres moulées)

Signature (responsable de la SAE/fondation de SAE)	Date (aaaa/mm/jj)
Titre	Numéro de téléphone (et indicatif régional)

Nom de la SAE/fondation de SAE

Adresse (numéro municipal et nom de la rue) où le remboursement doit être envoyé	Ville	Province	Code postal

Le chèque du remboursement doit être établi à l'ordre de

Partie 7 : Où présenter votre demande et la documentation justificative

Veuillez remplir et signer le formulaire de demande et l'envoyer avec la documentation justificative pour tous les choix de programmes à l'adresse suivante :

Ministère des Collèges et Universités
Division de l'éducation postsecondaire
Direction des politiques pour l'éducation postsecondaire
Unité des politiques de financement et de la plannification des systems
315 rue Front Ouest
16e étage
Toronto ON M7A OB8
Aux soins de : Tim Colfe

Téléphone : 647-202-5964
Courriel : tim.colfe@ontario.ca

Remarque : Veuillez vous assurer que l'enveloppe contenant les documents requis porte l'adresse exacte du Ministère.

Partie 8 : Avis, consentement, déclaration et signatures

Avis relatif à la collecte de renseignements personnels

Les renseignements personnels à votre sujet qui ont été fournis avec cette demande et toute autre demande précédente par une SAE, une fondation de SAE, votre ou vos établissements postsecondaires, le CDAUO et le SACO, seront utilisés par le ministère des Collèges et Universités (MCU) pour administrer et financer le Programme ontarien de remboursement des frais d'admission aux études postsecondaires pour les particuliers qui sont ou étaient confiés aux soins d'une société de façon prolongée (le programme). L'administration comprend la détermination de votre admissibilité au programme, la vérification de votre demande, le remboursement à vous-même ou à une SAE ou fondation de SAE, la vérification de votre dossier et du programme, la collecte de tout versement excédentaire, l'évaluation et la surveillance du programme en ce qui concerne la qualité et les améliorations de son contenu et de son exécution. L'administration comprend également des rapports publics sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire. Il est possible que le MCU ou un sous-traitant autorisé communique avec vous pour avoir votre opinion sur le programme, soit à titre individuel, soit en groupe. Le MCU emploiera les services du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (MSGSC) pour émettre le remboursement et peut utiliser ses agences de recouvrement sous contrat pour recouvrer les versements excédentaires.

Le MCU collecte les renseignements nécessaires pour administrer et financer le programme conformément au paragraphe 38(2) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, L.R.O. 1990, ch. F.31, tel que modifiée, et du paragraphe 10.1 de la *Loi sur l'administration financière*, L.R.O. 1990, ch. F.12, tel que modifiée. Si vous avez des questions sur la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels, communiquez avec la directrice ou le directeur de la Direction des politiques pour l'éducation postsecondaire, ministère des Collèges et Universités au 315, rue Front Ouest, 16e étage, Toronto ON M7A 0B8 647-588-4192.

Déclaration et consentement du demandeur

J'ai lu et compris la présente partie. En signant ci-dessous, je déclare que ma demande est complète et vraie et je donne mon consentement à la collecte et divulgation indirectes de mes renseignements personnels entre le MCU et une SAE, une fondation de SAE, le CDAUO, le SACO et mon ou mes établissements postsecondaires, un sous-traitant autorisé par le MCU, et le MSGSC et ses agences de recouvrement sous contrat s'ils sont pertinents en ce qui concerne l'administration et le financement du programme. Je sais que je peux retirer ce consentement en tout temps avant que moi-même ou la SAE ou fondation de SAE accepte le remboursement en vertu du présent programme.

Signature du demandeur	Date (aaaa/mm/jj)

Sauvegarder Imprimer Effacer